

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE856

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 21

A l'alinéa 6,

Substituer aux mots:

"sur le fondement"

Les mots:

"en application".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel